

MICHELE ANAHORY REJOINT SIMON ASSOCIÉS EN QUALITÉ D'ASSOCIÉE POUR DIRIGER LE DÉPARTEMENT SCIENCES DE LA VIE

Communiqué - Paris, le 5 Mai 2021 – Simon Associés lance un département Sciences de la Vie avec l'arrivée d'une équipe de 5 avocats dirigés par Michèle Anahory. Cette équipe interviendra dans les domaines de la santé, de la cosmétique, de l'agroalimentaire et de la collecte et du traitement des données sensibles en étroite collaboration avec les autres pratiques de Simon Associés, pour répondre aux besoins des clients français ou internationaux du cabinet. Simon Associés confirme ainsi sa vision d'évolution vers une pratique résolument orientée par secteurs d'activités.

UNE SPECIALISTE RECONNUE DANS LE DOMAINE DES SCIENCES DE LA VIE



Citée par le classement Legal 500 Paris et EMEA pour son « expertise réglementaire particulièrement reconnue », Michèle Anahory assiste et conseille depuis plus de 25 ans les dirigeants et services juridiques d'industries dans le secteur de la santé et de l'agro-alimentaire.

Accompagnée d'une équipe de 5 collaborateurs, Michèle Anahory traite régulièrement des dossiers auprès de grands groupes alimentaires, d'industries pharmaceutiques et institutions de la santé. Son expertise se porte sur l'ensemble des questions juridiques auxquelles tout produit est exposé tout au long de sa vie (produits agro-alimentaires, produits cosmétiques, produits de santé), de la R&D à la responsabilité produit, en passant par les questions réglementaires, d'accès au marché, de prix, de remboursement, de publicité, de distribution, de concurrence et de propriété intellectuelle sans oublier la gestion de crise notamment sanitaire.

Michèle Anahory offre une combinaison de compétences à la fois juridiques et judiciaires, tant devant les juridictions civiles qu'administratives. Elle mobilise un large réseau d'avocats et de consultants spécialisés au niveau international et dispose d'une parfaite connaissance des acteurs tant publics que privés.

25 ANS AU SEIN DE CABINETS D'ENVERGURES ET DANS LE MILIEU UNIVERSITAIRE

Michèle Anahory, Docteur en Droit (sur le thème de l'informatisation des données de santé (Université de Montpellier) a effectué sa carrière dans plusieurs cabinets d'avocats d'envergure dont Jeantet Associés (1987), Landwell (PWC) (1999), Simmons & Simmons (2011).

Elle intervient aussi régulièrement auprès d'Universités françaises (La Sorbonne et Montpellier) et étrangères (en tant que Gouverneur de l'Université de Jérusalem), ce qui lui permet de participer à une veille prospective sur les textes à venir.

Elle est enfin membre de nombreuses associations et notamment du conseil d'administration de l'ACIP (Association des Cadres de l'Industrie Pharmaceutique) et de Coopération Santé, et organise régulièrement des conférences avec son équipe.

« Les enjeux de santé publique sont importants notamment face au développement des maladies chroniques et au vieillissement de la population voire aux pandémies, avec la problématique récurrente de la qualité des soins, de la transparence et de la démocratie sanitaire. Se pose aussi la

question de l'efficacité du système de santé dans un contexte de croissance des dépenses et de déficit chronique des comptes sociaux. Enfin, les sciences de la vie sont nécessairement au cœur des innovations en matière de médecine personnalisée et de technologies de l'information, » explique Michèle ANAHORY.

« Nous sommes très heureux d'accueillir Michèle Anahory et son équipe qui auront en charge de développer un domaine de compétence mais aussi une pratique sectorielle et transversale à laquelle nous croyons beaucoup depuis plusieurs années. Le cabinet s'était limité jusqu'alors à la responsabilité médicale mais l'arrivée de Michèle Anahory va nous permettre de dépasser cela, en relation avec le travail du cabinet en matière de technologies nouvelles, numériques, medtechs et biotechs. Nous avons déjà initié des dossiers prometteurs que nous sommes ravis de confier à Michèle. » indiquent Jean-Charles et François-Luc SIMON.

« Je suis vraiment enthousiaste à l'idée de rejoindre ce cabinet français qui a su déployer une belle énergie au fil des ans dans le développement de ses nouvelles activités. Son approche globale, multidisciplinaire et internationale en font un atout de premier plan. Il est clair que ce cabinet met tous les moyens en œuvre dans le cadre de sa stratégie de développement avec une vision forte de ses objectifs. Au-delà de cette « success story », je me retrouve dans les valeurs que ce cabinet véhicule et auxquelles j'adhère : l'engagement, « the client first », l'empathie, l'implication, le travail, la compréhension des grands enjeux qui nous entourent » indique Michèle ANAHORY.

A propos de Simon Associés : www.simonassocies.com

Fondé en 1992, SIMON ASSOCIÉS est un cabinet d'affaires pluridisciplinaire qui regroupe près de 200 avocats en France et s'appuie sur un réseau international de près de 20 000 avocats dans le monde.

En France, SIMON ASSOCIÉS est présent à Paris, Lille, Montpellier, Nantes, et via Simon Avocats à Aix en Provence, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Le Havre, Marseille, Metz, Nancy, Nice et Rouen

A l'international, le cabinet a développé un réseau d'alliances stratégiques avec des cabinets de renom dans plus de 60 pays, dont 65 implantations en Chine.

Contacts média :

Stéphanie Chane-Wai - Tél. 01 45 00 66 05 - s.chanewai@juricommunication.com

www.simonassocies-infos.com